

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-NEUF JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES REVES, 1 RUE DES OLYMPIADES, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 23 juin 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Thierry GAUVRETT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Marie-Madeleine BOURDEL, Dominique CHERTIEN (*suppléant de Pascal LEBRETON, absent*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Cécile EON (*suppléante d'Yvon BERHAULT, absent*), Céline FORTIN, Alain GENGE, Yvonnick GOUAULT (*suppléant de Sylvie HERVO, absente*), Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Philippe HELLO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Marie-Paule ALLAIN donne pouvoir à Pierre-Alexis BLEVIN,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à Josianne JEGU,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Luc BARBO,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Jean-François CORDON, René LE BOULANGER, Pierre LESNARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Valérie BIDAUD

Délibération n°2021-141

Membres en exercice : 69 Présents : 56 Absents : 13 Pouvoirs : 6

**FINANCES
BUDGET ANNEXE CAMPING – CLOTURE**

Le budget annexe Camping, créé consécutivement à la fusion des communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, enregistre depuis cette date les dépenses d'entretien courant et les recettes d'exploitation du site du Camping de la Tourelle situé à Plémy.

Depuis le 1^{er} avril 2019 et pour une durée de 7 ans, la gestion du camping a été déléguée à la SARL CHAVANA via un contrat de concession de service public. Dès lors, ce budget n'étant plus géré en régie mais en concession et n'enregistrant que peu d'écritures comptables, il n'y a plus d'obligation légale de conserver ce budget annexe.

En concertation avec M. le Comptable Public pour Lamballe Terre & Mer et une fois que les dernières opérations auront été passées, il est proposé de procéder à la clôture de ce budget annexe au 31 juillet 2021 avec un transfert dans le budget principal. Cette dissolution et ce transfert ont pour conséquence la reprise de l'actif, du passif et des résultats dans les comptes du budget principal 2021, à savoir :

- Article 001 (résultat cumulé d'investissement) : - 28 977,51 €
- Article 002 (résultat cumulé de fonctionnement) : - 38 678,72 €

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- ACCEPTE la clôture du budget annexe « Camping de la Tourelle » selon les conditions présentées ci-dessus,
- DIT que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document actant du transfert de l'actif et du passif du budget annexe « Camping de la Tourelle » vers le budget principal et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Abstention : 1 – M. de SALLIER DUPIN

Certifié envoyé à la Préfecture le **9 JUL. 2021**
Affiché le **9 JUL. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

9 JUL. 2021

